

## Pierre Verri, maire de Gières : "Anticiper les évolutions à venir"



© Ville de Gières.

Une expérimentation de modification de la circulation est menée dans le cœur de village de Gières, en prévision de certaines évolutions des mobilités.

### En quoi consiste cette expérimentation dans le cœur de village ?

Des sens de circulation sont changés sur plusieurs rues, avec une priorité donnée aux vélos - avec des contresens cyclables - et aux piétons. La circulation va aussi être aménagée, avec une très forte limitation de vitesse. On est déjà en zone 30, la vitesse pourra être abaissée à 20 km/h pour devenir une réelle zone partagée.

### Quels en sont les objectifs ?

L'un des premiers objectifs est d'essayer de régler un problème de congestion existant de longue date, puisqu'on a une école privée au centre du village et dont les élèves viennent de toute l'agglomération et même de l'extérieur. Les rues sont anciennes et étroites, elles n'ont pas été pensées pour une telle circulation. Cet aménagement nous permet aussi d'anticiper les évolutions à venir, en testant la piste cyclable dans le cadre du futur Plan des mobilités de la métropole qui projette de nou-

velles pistes cyclables. L'axe modifié pourrait servir de connexion avec la Chronovélo qui s'arrête à la gare de Gières. Nous pourrions aussi anticiper la possible fermeture du passage à niveau, qui ne pourra plus fonctionner lorsque le RER métropolitain sera en place.

### Comment les habitants sont-ils impliqués dans cette expérimentation ?

Nous avons mené une concertation de la population durant une année. Nous avons créé un comité de suivi, composé d'une quarantaine d'habitants volontaires, qui avaient déjà participé au projet Mobilités, avec des élus de la commune, le bureau d'étude qui nous accompagne, des associations... Les citoyens peuvent aussi contribuer via le site de la participation citoyenne "Métropole participative". On s'est dit qu'à la fin de cette expérimentation, c'est-à-dire après le printemps-été 2025, on conserverait seulement ce qui a fonctionné.

Propos recueillis par  
Raphaëlle Lavorel

### La combe de Gières en travaux

Les travaux de la combe de Gières (RD524), qui relie la commune de Gières à celle d'Uriages-Bains, ont démarré officiellement le 21 octobre dernier, pour une année. Grenoble Alpes Métropole entreprend d'importants travaux, financés à 90 % par la communauté de communes Le Grésivaudan, pour poser une canalisation qui conduira les eaux usées de la station d'épuration du Sonnant, à Saint-Martin-d'Uriage, à la station d'épuration Aquapole, au Fontanil-Cornillon. La station d'épuration du Sonnant n'est plus aux normes, et des problèmes d'étanchéité et de pollution de la rivière ont régulièrement été relevés. La Métropole et le Département de l'Isère profitent de ce chantier pour installer des aménagements cyclables sur la combe, particulièrement accidentogène. Seront ainsi aménagées une piste continue et protégée de la circulation par une bordure à la montée et une bande cyclable dédiée - lorsque l'emprise disponible le permet - à la descente. La vitesse sera réduite sur certaines portions et les marquages renforcés.



© Ville de Gières.